Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20261102-DEL131_2026-DE

CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 2 novembre 2026

DELIBERATION N°131/2026
RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATIONS

L'an deux Mil vingt-six, le 2 novembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 27 octobre 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h37

Membres en exercices : 29
Présent(e)s : 25
Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 4
Absent(e)s : 0
Votants : **29**

Présent.e.s (25) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme JOALLAND Dina, Mme RUBAUD Karine, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, Mme MAUTALENT Marie, Mme HÉLIN Alexane, Mme STRALKOWSKI Béatrice, M. BENDARRAZ Fathi (arrivé à 19h23) Mme SUHARD Jocelyne, M. ROUAULT Eric, Mme LE MOINE Nathalie, M. GIRAUD Paul, M. PLOTEAU Fabrice, M. DANGÉ Roger, Mme LEDUC Nolwenn, M. ROLLAND Sébastien, Mme BENTZ Nathalie, Mme POULAIN Florence, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, M. LESBEC Patrick, M. ALLAIN Jérôme.

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (4) :
Monsieur TONNELIER Jean-Yves donne pouvoir à Madame BOUTEILLER Anne
Monsieur CORDEIRO Dominique donne pouvoir à Monsieur PLOTEAU Fabrice
Monsieur BOLZER Théo donne pouvoir à Madame STRALKOWSKI Béatrice
Monsieur RABEAU Olivier donne pouvoir à Monsieur LE BORGNE David

Absent.e.s (0) :

Secrétaire de séance : Madame MAUTALENT Marie

La séance est levée à 19h59

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20261102-DEL131_2026-DE

N°131/2026 (4.1) : Ressources Humaines - Tableau des effectifs – Modifications

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Il convient de procéder à la modification du tableau des effectifs de la ville de Chartres-de-Bretagne suite à deux réussites aux concours et à un avancement de grade.

1- Nominations suite à concours

- Au pôle Direction Générale : transformation d'un poste au grade d'Adjoint Administratif vers le grade d'Adjoint Administratif Principal 2nd classe

L'agente en charge du secrétariat du Maire et des élus a obtenu le concours d'Adjoint Administratif Principal 2nd classe. Cette agente est inscrite sur liste d'aptitude au grade d'Adjoint Administratif Principal 2nd classe, et le poste est fléché sur l'organigramme au grade d'adjoint administratif principal 2nd classe. Aussi, la transformation d'un poste au grade d'Adjoint Administratif vers le grade d'Adjoint Administratif Principal 2nd classe est proposée.

- Au pôle Ressources Techniques : transformation d'un poste au grade d'Adjoint Technique vers le grade d'Adjoint technique principal 2nd classe

L'agente du service des serres municipales a obtenu le concours d'Adjoint Technique Principal 2nd classe. L'agente est inscrite sur liste d'aptitude au grade d'Adjoint Technique Principal 2nd classe, et le poste est fléché sur l'organigramme au grade d'adjoint technique principal 2nd classe. Aussi, la transformation d'un poste au grade d'Adjoint Technique vers le grade d'Adjoint technique principal 2nd classe est proposée.

2- Avancement de grade

Pour l'année 2026, suite à la mise en œuvre de la procédure indiquée dans les Lignes Directrices de Gestion (LDG), 2 avancements de grade sont proposés au 1er novembre 2026 n au sein du Pôle « Education » :

- 1 agent au grade d'Adjoint d'Animation à temps non-complet (31.5/35ème) vers le grade d'Adjoint d'Animation Principal 2nd classe à temps non-complet (31.5/35ème) ;
- 1 agent au grade d'Adjoint d'Animation à temps non-complet (28.5/35ème) vers le grade d'Adjoint d'Animation Principal 2nd classe à temps non-complet (28.5/35ème).

Ceci exposé,

Vu le tableau des effectifs **(annexe 8)** ;
Vu l'avis favorable de la commission administration générale -finances réunie le mardi 13 octobre 2026.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte de transformer un poste à temps complet du grade d'Adjoint administratif vers le grade d'Adjoint administratif principal 2nd classe à temps complet au 1er novembre 2026,**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20261102-DEL131_2026-DE

- **Accepte de transformer un poste à temps complet du grade d'Adjoint technique vers le grade d'Adjoint technique principal 2nd classe à temps complet au 1er novembre 2026,**
- **Valide les 2 avancements de grade tels que présentés ci-dessus et modifier le tableau des effectifs en conséquence au 1er novembre 2026.**

Pour extrait conforme

Le Maire
David LE BORGNE

La Secrétaire
Marie MAUTALENT



Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20261102-DEL131_2026-DE